



Canadian Paraplegic Association (N.B.) Inc. Association canadienne des paraplégiques (N.-B.) Inc.

Fonds de solutions pour la région de Moncton

Résumé

Le fonds de solutions pour la région de Moncton fut créé en 2009 pour aider les clients de l'Association canadienne des paraplégiques (N.-B.) Inc. en leur fournissant une aide financière pour des items qui ne sont pas complètement couverts par d'autres services, programmes ou sources de financement. Les demandeurs sélectionnés recevront un bénéfice maximum de \$250 par année allant vers des appareils d'assistance, de l'équipement ou des fournitures associées. Le fonds de solutions pour la région de Moncton est possible grâce à une contribution fournie par la Fondation Rick Hanson en partenariat avec le Réseau pour des solutions en lésion médullaire et à autres dons.

Critères d'éligibilités

Vous pouvez faire une demande auprès du Fonds de solutions pour la région de Moncton pour vous aider à vous procurer des appareils d'assistance, de l'équipement ou des fournitures associées. Pour être éligible pour ce fonds, vous devez :

- être un(e) client(e) de l'Association canadienne des paraplégiques (N.-B.) Inc.
- habiter dans les comtés de Westmorland, Albert ou Kent
- avoir des difficultés à payer les coûts de l'appareil d'assistance, de l'équipement ou des fournitures associées en question.
- avoir exploré toutes autres opportunités de financement offert par des organismes gouvernementaux et communautaires avant de faire une demande. D'autres sources de financement incluent, mais ne sont pas limitées aux Services de santé (Département de développement social), Travail sécuritaire Nouveau-Brunswick, Timbres de Pâques, Dystrophie musculaire Canada, Société canadienne de la sclérose en plaques, etc.

Le montant maximum disponible par demandeur est de \$250. Vous pouvez faire une demande par année. Le paiement de fonds est fait par l'ACP (N.-B.) directement au fournisseur de l'item approuvé.

L'Association canadienne des paraplégiques (N.-B.) Inc.
Bureau régional de Moncton
236 St. George Street, Unité 20, Moncton, N.-B, E1C 1W1
Téléphone : (506) 858-0311, Télécopieur : (506) 858-8290

Procédure de demande

Vous devez compléter le formulaire de demande du Fonds de solutions pour la région de Moncton qui est disponible auprès du Conseiller en réadaptation de Moncton. Le formulaire de demande nécessitera l'information suivante, parmi d'autres:

- ❖ le nom de(s) l'item(s)
- ❖ le coût proposé de(s) l'item(s)
- ❖ comment l'item(s) vous aidera
- ❖ l'inventaire des options de financement que vous avez considérées

Deux devis de coût de(s) l'item(s) demandé doivent être fournies, dans la mesure du possible, avec le formulaire de demande.

Procédure d'évaluation

Le formulaire de demande et les estimations seront envoyés à l'ACP (N.-B.) Inc. pour être évalués par le Comité d'évaluation du Fonds de solutions. Le comité se réunit, selon le besoin, sur une base mensuelle. Le Conseiller en réadaptation de Moncton sera demandé de participer à cette réunion pour répondre à toutes questions que le comité puisse avoir. Une décision d'accepter ou de rejeter la demande sera faite par le comité. La décision vous sera fournie dans un délai de 10 jours ouvrables après la réunion mensuelle. Si une autre source de financement est identifiée par le Comité, la demande sera remise en attendant que cette option soit explorée. Si cette autre solution ne réussit pas, le Conseiller en réadaptation de Moncton avisera le comité et le comité prendra alors une décision. Vous recevrez une copie de l'évaluation acceptant ou rejetant votre demande et donnant la raison pour tout rejet. L'exécution de paiement sera organisée par le Conseiller en réadaptation de Moncton.

Évaluation

Tous les demandeurs sont priés de remettre une courte évaluation à l'ACP (N.-B.) Inc. 90 jours après avoir reçu un financement ou un refus. Vous pouvez obtenir une prolongation, si nécessaire, en contactant le Conseiller en réadaptation de Moncton. Vos commentaires sont précieux. Ils aideront l'ACP (N.-B.) Inc. à apporter des améliorations au Fonds de solutions pour la région de Moncton et à donner aux donateurs potentiels une idée de comment ce programme peut aider les clients de notre organisme. Toutes informations personnelles et identificatrices concernant le receveur de financement resteront confidentielles.

L'Association canadienne des paraplégiques (N.-B.) Inc.
Bureau régional de Moncton
236 St. George Street, Unité 20, Moncton, N.-B, E1C 1W1
Téléphone : (506) 858-0311, Télécopieur : (506) 858-8290
cpanb@cpanb.ca